

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de l'ARBR
EXERCICE 2024-2025
Samedi 15 novembre 2025 à 11h30, salle Saint René**

1 - Modalités de convocation de l'AG

Les adhérents de l'ARBR ont été informés de la date de l'Assemblée Générale par le « Journal de l'ARBR » distribué et/ou adressé par mail le 31/10/2025, puis convoqués par mail le 31/10/2025. L'Assemblée générale est également ouverte aux habitants du Bois Raguenet non adhérents, sans droit de vote.

2 - Documents soumis au vote des membres : (en annexe du PV)

- Rapport moral
- Rapport d'activité 2024-2025
- Rapport financier 2024-2025
- Orientations 2025-2026 et Prévisionnel 2025-2026
- Renouvellement du CA

3- Déroulement de l'AG

Début de l'AG à 11h30 salle St René, en présence de 45 personnes. Le Président commence par le rapport moral, rappelant la stabilité et l'efficacité de l'administration du CA, avec l'aide de la permanente, des référents d'activité, des « facteurs » et des nombreux bras bénévoles présents lors des événements,

La saison d'activité 2024-2025 a été très satisfaisante et d'un niveau supérieur à la saison précédente pour les activités. Les manifestations habituelles de l'ARBR et les nouvelles qui ont pu être proposées ont rencontré un grand succès.

Sur le plan financier, Le bilan 2024-2025 est bénéficiaire, la hausse des recettes liée aux adhésions et inscriptions compensant en grande partie l'impact des augmentations salariales conventionnelles.

Orientations 2025/2026 : 3 nouveaux créneaux d'activité ont été mis en place à la rentrée de septembre.

Le programme des animations habituelles aura comme fil rouge « les Arts de la Rue ».

D. Girardet rappelle avec satisfaction les collaborations mises en place avec les autres associations du Bois Raguenet, mais plus largement avec celles d'Orvault.

Sur le plan financier, les adhésions à l'ARBR et la participation aux activités sont globalement au niveau de la saison dernière (perte en danse et Yoga). Néanmoins, les recettes ne permettent pas d'équilibrer l'ensemble des dépenses. Ce déficit prévisionnel est assumé par l'ARBR, et sera couvert par les réserves financières.

Une attention particulière sera portée aux frais des différents événements. Les tarifs des entrées payantes au Théâtre et Gala de danse seront augmentés. Par ailleurs, l'ARBR souhaite soutenir le Spectacle Vivant et continuer à proposer des animations de qualité rémunérant les artistes au juste prix, tout en gardant le principe de la libre participation du public.

4 - Mise au vote :

Rappel : aucun quorum n'est requis par les statuts pour la validité de l'AG Ordinaire.

L'Assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral, le rapport d'activités 2024-2025 et les orientations 2025-2026. Elle donne quitus au Bureau de l'ARBR pour le rapport financier 2024-2025 et approuve le budget prévisionnel présenté pour 2025-2026.

Elle autorise le futur CA à étudier une augmentation de l'adhésion famille **pour 2026-2027**.

5- Renouvellement du CA

Le jeune Alexian Hopchteidre rejoint le CA reconduit dans sa totalité pour 2025-2026, nous lui souhaitons la Bienvenue. **Le bureau sera élu lors du prochain CA qui aura lieu le 10 Décembre 2025.**

6 - Questions de l'Assemblée

Une participante prend la parole pour remercier chaleureusement l'équipe de l'ARBR de son dynamisme et son implication. 3 adhérentes demandent à rejoindre l'équipe de « bras bénévoles »

L'ordre du jour étant épuisé, l'AG se termine à 12h45, elle est suivie d'un moment convivial, réunissant la majorité des présents.

A Orvault le 15 novembre 2025
Didier GIRARDET

